

[23 juin, 16:26](#) ·

[Communiqué - Soutien à Véronique Corazza]

Le 10 juin 2017, à l'invitation de l'Observatoire de la Laïcité de Saint-Denis (OLSD), Henda Ayari, rescapée du salafisme, a tenu une conférence-débat à la Maison des Femmes autour de son livre « J'ai choisi d'être libre ». Scandalisée par la présence d'une femme portant illégalement la burka dans la ville de Saint-Denis, celle-ci a pris une photo qu'elle publia sur FB, ce qui provoqua la réaction de Monsieur Messaoudène, un élu FG de la ville de Saint-Denis, délégué à l'égalité femme/homme et à la lutte contre les discriminations. La burka, interdite dans l'espace public par la loi, n'alarme pas pour autant Monsieur Messaoudène mais celui-ci dégage sans état d'âme pour couvrir d'insultes Henda Ayari, la traitant d'«islamophobe» et de « raciste ».

Pire encore, Monsieur Messaoudène dépose plainte pour diffamation contre Véronique Corazza, principale du collège Elsa Triolet de Saint-Denis, dont le seul tort a été de relayer en février dernier l'article du blog Saint Denis Ma Ville intitulé « La honte pour Saint-Denis : les tweets de Madjid Messaoudene », l'accusant de ne pas respecter son devoir de réserve de fonctionnaire.

Au lieu de s'inquiéter des provocations que subit l'Etat laïque, ce représentant de la République banalise en fait les atteintes aux lois de la République. Il est à se demander qui bafoue réellement le devoir de réserve quand on sait que cet anti-laïque primaire a utilisé en février 2016 du papier officiel de la Mairie de Saint-Denis pour voler à la rescousse d'une élue voilée d'Argenteuil qui mettait à mal la neutralité de l'Etat en portant un signe religieux, et signant ce courrier de soutien à en-tête de la Mairie en tant que « Conseiller délégué à l'égalité femme homme » précédé de la mention « Fraternellement » .

C'est pourquoi l'OLSD condamne fermement la campagne que mène Monsieur Messaoudène contre Véronique Corazza et exige que cessent toutes les accusations portées contre cette militante exemplaire du combat laïque.

Nous nous insurgons contre le travail de sape mené par ce partisan des thèses racistes du PIR, dont l'unique objectif est de fouler au pied le principe de laïcité et de s'attaquer à tous les militants qui, comme Véronique Corazza, portent haut la bannière de la laïcité, principe universel de liberté et d'égalité.

Monsieur Messaoudène n'est pas digne d'honorer l'exercice d'une mission républicaine. Il ne la mérite pas. Nous demandons en conséquence que sa délégation actuelle à la Mairie de Saint-Denis lui soit retirée définitivement.

Le Président de l'OLSD

23 juin 2017